

Convocation du conseil municipal : le 25 février 2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

PRESENTS :

M. Didier ROUSSEL,

Maire

Mmes et Mrs DEHONDT Jean Pierre, STEVENOOT Jean Pierre, VANPEPERSTRAETE Pascale, GRYMYSLAWSKI Laurence, DELAUTTRE Richard

Adjoints

Mmes et Mrs RYCKEWAERT Jean-Paul, DEBAVELAERE Christophe, DUBREUCQ Guy, BARBEZ Nathalie, GEERAERT Marie Laure, DEREMETZ Pascal (pouvoir à Richard Delauttre jusqu'à 20 h 30), SENICOURT Sabine, VAESKEN Stéphanie, STAIB Audrey, COURTOIS GRAVE Julie, VANDEWALLE Nathalie

Conseillers Municipaux

Excusé : VAESKEN Ludovic (pouvoir à Didier Roussel)

Absent : DEBEUGNY Marc

Secrétaire de séance : Audrey STAIB, assistée d'Hélène ROULEZ, secrétaire générale de Mairie

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du 12 décembre 2019 et du 12 février 2020
2. Compte de gestion 2019 ZAC
3. Compte administratif 2019 ZAC et affectation de résultats
4. Compte de gestion 2019 Développement économique
5. Compte administratif 2019 Développement économique et affectation de résultats
6. Compte de gestion 2019 Commune
7. Compte administratif 2019 Commune et affectation de résultats
8. Paiement investissement pour l'achat d'un fourgon
9. Remboursement des livres non rendus à la médiathèque
10. Admission en non valeur
11. INITIATIVES des Elus

Début de la séance 19 h 10

PV du 12 décembre 2019 adopté à l'unanimité

PV du 12 février 2020 adopté à l'unanimité

2020 – 03 – 022 – FINANCES –

AFF 1097

COMPTE DE GESTION 2019 pour la ZAC de la Clé des Champs { budget annexe }

RAPPORTEUR : Guy DUBREUCQ, Conseiller municipal, rapporteur du budget

VU le code général des collectivités territoriales art L2121.31, L 2122.21 L 2343.1 et2,

VU le code des Communes, art. R 241.1 à 4, R241 6 à 15 et R241.16 à 33,

Monsieur Dubreucq informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice **2019**, a été réalisée par le comptable du Trésor public de WORMHOUT et que le compte de gestion de la ZAC de la Clé des Champs établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Guy Dubreucq précise que le comptable a transmis à la Commune, son compte de gestion le 10/02/2020, conformément aux termes de la loi qui lui fait obligation de transmettre ce document avant le 1^{er} juin.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du comptable,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, par 18 voix POUR

ADOpte le compte de gestion du comptable de l'exercice 2019 pour la ZAC de la Clé des Champs, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

2020 – 03 – 022 – FINANCES –

AFF 1098

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 pour la ZAC – Analyse et Affectation des Résultats

RAPPORTEUR : Guy DUBREUCQ, conseiller municipal, rapporteur du budget

VU le code général des collectivités territoriales art L2121.31, L 2122.21 L 2343.1 et 2,

VU le code des communes, art. R 241.1 à 4, R241, 6 à 15 et R241.16 à 33,

VU la délibération du conseil municipal en date du 12 avril 2019 approuvant le budget unique de l'exercice 2019,

VU les décisions modificatives prises au cours de cet exercice,

Guy Dubreucq expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2019.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Vu le compte de gestion dressé par le Trésor Public,

Le Maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Jean Pierre DEHONDT, adjoint au Maire conformément à l'art. L2121.14 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal 17 **par POUR**

(le Maire n'ayant pas participé au vote)

ADOpte le compte administratif 2019 de la ZAC de la Clé des Champs arrêté comme suit :

INVESTISSEMENT		ONCTIONNEMENT		totaux
RECETTES	0,00	RECETTES	7 104,16	7 104, 16
DEPENSES	7 104, 16	DEPENSES	7 104, 99	14 209, 15
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 7 104, 16	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 0, 83	- 7 104, 99
RESULTAT ANTERIEUR	- 88 375, 58	RESULTAT ANTERIEUR	- 12 276, 84	- 100 652, 42
RESULTAT GLOBAL Déficit Inv. (DI 001)	- 95 479, 74	RESULTAT GLOBAL Déficit Fonc. (DF 002)	- 12 277, 67	- 107 757, 41
RESULTAT GLOBAL à la clôture	- 107 757, 41			

ANALYSE SOMMAIRE :

Les dépenses de l'année 2019 correspondent pour 7 104, 16 € à des frais d'études (Assistance à Maitrise d'Ouvrage)

S'agissant d'un budget établi en HT, la TVA est récupérée au trimestre. C'est le budget de la commune qui alimente ce budget.

Les résultats figurant dans le tableau seront affectés sur les lignes du budget unique 2018 de la ZAC de la clé des champs de la manière suivante :

- au compte **001 ID** DEFICIT d'investissement à la clôture de l'exercice = - 95 479, 74 €
 - au compte **002 FD** DEFICIT de fonctionnement reporté = - 12 277, 67 €

2020 – 03 – 022 – FINANCES –

AFF 1099

COMPTE DE GESTION 2019 pour le DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE { budget annexe }

RAPPORTEUR : Guy DUBREUCQ, conseiller municipal, rapporteur du budget

VU le code général des collectivités territoriales art L2121.31, L 2122.21 L 2343.1 et2,

VU le code des Communes, art. R 241.1 à 4, R241 6 à 15 et R241.16 à 33,

Monsieur Dubreucq informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice **2019**, a été réalisée par le comptable du Trésor public de WORMHOUT et que le compte de gestion du budget 'DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE' (ZAE) établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Monsieur Dubreucq précise que le comptable a transmis à la Commune, son compte de gestion le 10/02/2020, conformément aux termes de la loi qui lui fait obligation de transmettre ce document avant le 1^{er} juin.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du comptable,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, par 18 voix POUR

ADOpte le compte de gestion du comptable de l'exercice 2019 pour le budget de DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (ZAE), dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

2020 – 03 – 022 – FINANCES –

AFF 1100

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 pour le budget annexe "DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE" – Analyse et Affectation des Résultats

RAPPORTEUR : Guy DUBREUCQ, conseiller municipal, rapporteur du budget

VU le code général des collectivités territoriales art L2121.31, L 2122.21 L 2343.1 et 2,

VU le code des communes, art. R 241.1 à 4, R241, 6 à 15 et R241.16 à 33,

VU la délibération du conseil municipal en date du 12 avril 2019 approuvant le budget unique de l'exercice 2019,

VU les décisions modificatives prises au cours de cet exercice,

Monsieur Dubreucq expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2019.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Vu le compte de gestion dressé par le Trésor Public,

Le Maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Jean Pierre DEHONDT Adjoint au Maire, conformément à l'art. L2121.14 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal **par 17 voix POUR**

(le Maire n'ayant pas participé au vote)

ADOpte le compte administratif 2019 du "Développement Economique" arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		totaux
RECETTES	320 340, 00		RECETTES	23 185, 06	343 525, 06
DEPENSES	351 469, 03		DEPENSES	14 925, 36	366 394, 39
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 31 129, 03		RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 8 259, 70	- 22 869, 33
RESULTAT ANTERIEUR	2 817, 29		RESULTAT ANTERIEUR	34 288, 70	37 105, 99
	AFFECTATION DES		RESULTATS		
RESULTAT GLOBAL (DI 001)	- 28 311, 74		RESULTAT GLOBAL (RF 002)	+ 42 548, 40	+ 14 236, 66
	+ 14 236, 66				

RAPPEL : le budget annexe du DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE a été créé le 15 avril 2013 pour permettre de gérer la TVA sur les travaux de construction des bâtiments communaux à usage commercial.

Sont concernés :

- La Maison du Livre, 7 place Bergerot
- Le rez-de-chaussée du bâtiment 2 rue de Pitgam
- Le bâtiment 18 place Bergerot
- L'épicerie 3 place Bergerot

Seront incluses dans ce budget toutes les acquisitions futures ou réaffectations à usage commercial.

ANALYSE SOMMAIRE

1 – recettes d'investissement

- 3 600 € subvention pour raccordement aux réseaux d'assainissement
- 315 000 € virement du budget communal

2 – dépenses d'investissement :

- 315 000 € pour 'achat de l'épicerie
- 31 469 € pour la mise aux normes de l'épicerie

3 – recettes de fonctionnement

- revenu des immeubles et charges remboursées : 23 185 €

4 – dépenses de fonctionnement

- taxes foncières : 5 895 €
- gestion courante des bâtiments (eau, électricité, petites fournitures, réparations) : 3 874 €

Les résultats peuvent donc être affectés de la façon suivante :

- C/ 001 Déficit d'investissement - 28 311, 74
- C/ 002 Excédent de fonctionnement + 42 548, 40

2020 – 03 – 022 – FINANCES –

COMPTE DE GESTION 2019 pour la COMMUNE

RAPPORTEUR : Guy DUBREUCQ, conseiller municipal, rapporteur des finances

AFF 1101

VU le code général des collectivités territoriales art L2121.31, L 2122.21 L 2343.1 et2,

VU le code des Communes, art. R 241.1 à 4, R241 6 à 15 et R241.16 à 33,

Monsieur Dubreucq informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice **2019**, a été réalisée par le comptable du Trésor public de WORMHOUT et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Monsieur Dubreucq précise que le comptable a transmis à la Commune, son compte de gestion le 10/02/2020, conformément aux termes de la loi qui lui fait obligation de transmettre ce document avant le 1^{er} juin.

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du comptable,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, par 18 voix POUR

ADOPTE le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

2020 – 03 – 022 – FINANCES –

AFF 1102 a

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 pour la COMMUNE – AFFECTATION DE RESULTAT

RAPPORTEUR : Guy DUBREUCQ, conseiller municipal, rapporteur du budget

VU le code général des collectivités territoriales art L2121.31, L 2122.21 L 2343.1 et 2,

VU le code des communes, art. R 241.1 à 4, R241, 6 à 15 et R241.16 à 33,

VU la délibération du conseil municipal en date du 5 avril 2019 approuvant le budget unique de l'exercice 2019,

VU les décisions modificatives prises au cours de cet exercice,

Monsieur Dubreucq expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2019.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Le Maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Jean Pierre DEHONDT, adjoint au Maire, conformément à l'art. L2121.14 du code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal par 17 voix POUR

(le Maire n'ayant pas participé au vote)

ADOPTE le compte administratif 2019 de la Commune arrêté comme suit :

	INVEST		FONCT		totaux
RECETTES	635 159, 28		RECETTES	1 614 900, 17	2 250 059, 45
DEPENSES	560 453, 31		DEPENSES	1 363 135, 46	1 923 588, 77
RESULTAT DE L'EXERCICE	74 705, 97		RESULTAT DE L'EXERCICE	251 764, 71	326 470, 68
RESULTAT ANTERIEUR 2018	- 218 018, 00		RESULTAT ANTERIEUR 2017	469 188, 58	
RESULTAT GLOBAL (DI 001)	- 143 312, 03		RESULTAT GLOBAL	+ 720 953, 29	
		577 641, 26	RESULTAT A AFFECTER (RI 1068)	- 143 312, 03	
DEFICIT A COUVRIR	-143 312, 03		RESULTAT APRES AFFECTATION (RF 002)	+ 577 641, 26	

2020 – 03 – 020 – FINANCES –

AFF 1102b

Analyse du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 pour la COMMUNE

Pour une compréhension simplifiée, le résultat présenté par le Trésor Public vous est donné ci-dessous ; ce résultat n'apparaît pas sous cette forme dans les documents budgétaires officiels.

présentation du T. P. : RESULTATS COMPTABLES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2019 pour la Commune

	INVEST		FONCT	totaux
RECETTES	635 159, 28	RECETTES	1 614 900, 17	2 250 059, 45
DEPENSES	560 453, 31	DEPENSES	1 363 135, 46	1 923 588, 77
RESULTAT DE L'EXERCICE	74 705, 97	RESULTAT DE L'EXERCICE	251 764, 71	326 470, 68
RESULTAT ANTERIEUR 2018	- 218 018, 00	RESULTAT ANTERIEUR 2018	469 188, 58	
RESULTAT GLOBAL (DI 001)	- 143 312, 03	RESULTAT GLOBAL	720 953, 29	
				577 641, 26
		RESULTAT A AFFECTER (RI 1068)	- 143 312, 03	
DEFICIT A COUVRIRE	- 143 312, 03	RESULTAT APRES AFFECTATION (RF 002)	577 641, 26	

COMMENTAIRES –

La commune gère 2 budgets annexes soumis à TVA : la "ZAC de la Clé des Champs" et le "Développement Economique".

RESULTATS AU CA 2019 DES DIFFERENTS BUDGETS – commune, ZAC, Développement économique

RESULTATS	INV DEP	INV REC	RESULT INV	FONC DEP	FONC REC	RESULT FONC	GLOBAL
COMMUNE	560 453, 31	635 159, 28	74 705, 97	1 363 135, 46	1 614 900, 17	251 764, 71	326 470, 68
report N-1	218 018, 00				469 188, 58		251 170, 58
TOTAL	778 471, 31	635 159, 28	143 312, 03	1 363 135, 46	2 302 106, 75	720 953, 29	577 641, 26
ZAC	7 104, 16	0,00	7 104, 16	7 104, 99	7 104, 16	0, 83	7 104, 99
report N-1	88 375, 58			12 276, 84			100 652, 42
TOTAL	95 479, 74	0	95 479, 74	19 381, 83	7 104, 16	12 277, 67	107 757, 41
DEV ECO	351 469, 03	320 340, 00	31 129, 03	14 925, 36	23 185, 06	8 259, 70	22 869, 33
Report N-1		2 817, 29			34 288, 70		37 105, 99
TOTAL	351 469, 03	323 157, 29	28 311, 74	14 925, 36	57 473, 76	42 548, 40	14 236, 66
TOTAL GENERAL							484 120, 51
				RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE			<i>résultats croisés</i> 484 120, 51

Etude des réalisations de l'exercice : les chiffres ci-dessous sont présentés avec un arrondi à l'€.

Montant des réalisations 2019, suivi des prévisions (..), suivi des réalisations 2018, à titre comparatif.

FONCTIONNEMENT - DEPENSES réelles = 1 315 774 € (prévisions = 1 894 745) /// 2018 = 1 225 905 €

- Chapitre 011 – charges à caractère général = 460 858 (prévisions = 474 200) /// 2018 = 390 692
Peu de variations hormis les postes : hausse des dépenses d'électricité, des frais d'alimentation (cantine)
- Chapitre 012 – charges de personnel = 638 438 € (prévisions = 639 250) /// 2018 = 611 045 €
- Chapitre 65 – autres charges de gestion courante = 190 032 € (prévisions = 201 173) /// 2018 = 194 027 €
- Chapitre 66 – charges financières = 26 428 € (prévisions = 36 500) /// 2018 = 28 289€
Baisse due aux prêts arrivant à leur terme en 2020
- Opérations d'ordre pour 47 361 € qui correspondent aux amortissements des acquisitions des années antérieures et 540 000 € de virement vers la section d'investissement.

- FONCTIONNEMENT - RECETTES** = 1 614 900 € (*prévisions = 1 942 745*) /// 2018 = 1 595 863 €
- Chapitre 064 – atténuation des charges = 10 706 € (*prévisions = 30 000*) /// 2018 = 47 550 €
Remboursement sur les emplois aidés (L. Vangelder puis K. Cousein : plus qu'un contrat aidé à 20 h/ semaine)
 - Chapitre 70 – produits des services = 119 009€ (*prévisions = 101 400*) /// 2018 = 109 400 €
 - o Cantine et péri scolaire: 60 096 €
 - o Cimetière : 5 900
 - o Centres de loisirs et piscine : 33 323 €
 - o Médiathèque : 2 047 € pour les adhésions et 229 € de vente de livres à la brocante
 - o Expo playmobil : 2 312 €
 - o Jetons camping car : 978 €
 - o Marché de Noel et du Livre : 3 890 €
 - o Brocante : 978 € pour les emplacements
 - Chapitre 73 – impôts et taxes = 1 020 393 € (*prévisions = 900 702*) /// 2018 = 906 168€
 - Chapitre 74 – dotations = 403 886 € (*prévisions = 383 954*) /// 2018 = 434 892 €.
 - Chapitres 75 et 77 – autres produits = 60 903 € (*prévisions = 57 500€*) /// 2018 = 105 758 €
(dont locations des salles et loyers des immeubles)

- INVESTISSEMENT - DEPENSES** = 560 453 € (*prévisions hors solde N-1 = 1 072 357*) /// 2018 = 278 343 €
- c/ 16 = 134 867 € : remboursement du capital des emprunts
 - c/ 2031 = 10 311 € : frais d'étude (complexe sportif)
 - c/ 2111 = 11 034 € acquisition terrain Drieux et frais d'enregistrement
 - c/ 2115 = 6 166 € : frais garage Ammeux et aménagements dépôt de verre
 - c 2116 = 37 557 € : colombarium
 - c/21312 = 13 881 € : clôtures autour de l'école et volets roulants pour fenêtres de toit
 - c/ 21318 = 3 387 € travaux fenêtres salle du four à pain
 - c/ 2132 = 5 307 € travaux sur le logement de l'école
 - c/2135 = 8 761 € travaux divers d'aménagement sur bâtiments communaux
 - c/2184 = 1 436 € mobilier divers
 - c/ 2188 = 10 271 € divers investissements (matériel cuisine, projecteurs MW, buts mobiles, tenues animateurs, chariot de nettoyage...)

- INVESTISSEMENT - RECETTES** réelles = 587 798 € (*prévisions hors virement de fonctionnement*) = 702 276) /// 2018 = 351 357 €
- Chapitre 10 réserves, dotations et FCTVA = 262 798 € (*prévisions 268 018 €*) /// 2018 = 351 357 €
 - Chapitre 13 subventions = 10 000€ (*prévisions 69 258*) /// 2018 = 0 €
 - Chapitre 16 emprunts = 315 000 € (prévu 315 000)/// 2018 = 0 €
 - Opérations d'ordre = 47 361 € amortissements que l'on retrouve en fonctionnement dépenses

ANNEXES : Etat détaillé des subventions octroyées aux associations

OBJET	BENEFICIAIRE	BP	DM	REALISE
subv. annuelle	ACPG	200,00 €	0,00 €	200,00 €
subv été si participation	ADL ESQ PETANQUE	300,00 €	0,00 €	0,00 €
subv. annuelle	ADL Esquelbecq - pétanque	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv. annuelle	ADMR	153,00 €	0,00 €	153,00 €
subv. annuelle	AMICALE personnel Esquelbecq	3 659,00 €	0,00 €	3 659,00 €
subvention annuelle	APE	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv. annuelle	APEL	150,00 €	0,00 €	150,00 €
participation classe verte	APEL Ecole St Joseph OGEC	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
subv annuelle	Asso du château	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv. annuelle	BECOBART	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv. carnaval 2019	BECOBART Esquelbecq	800,00 €	0,00 €	800,00 €
subv. annuelle	CHASSEURS vallée Yser Esquelbecq	150,00 €	0,00 €	150,00 €
fonctionnement + transport	Club rencontre et amitié	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
subv.si participation été	Club rencontre et amitié	300,00 €	0,00 €	300,00 €
nbre élèves x 11,50x 71 élèves	Collège Houtland FSE	816,50 €	0,00 €	816,50 €
26 élèves x 11.50	Collège ND Wormhout OGEC	299,00 €	0,00 €	299,00 €
subv.annuelle promotion village	Confrérie Fous Patate Aztèque ESQ	500,00 €	0,00 €	500,00 €
subvention annuelle	DON du sang	150,00 €	0,00 €	150,00 €

subv. annuelle	ENVOL Esquelbecq	150,00 €	0,00 €	150,00 €
projet humanitaire	ESI Cambodge	0,00 €	300,00 €	300,00 €
subvention annuelle	ESQUEL scrap	150,00 €	0,00 €	150,00 €
organisation patate feest	ESQUEL'BINTJE	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
création d' asso	ESQUEL'BINTJE	0,00 €	0,00 €	300,00 €
subvention annuelle	ESQUELRUN	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv été si participation	Esquelscrap	300,00 €	0,00 €	300,00 €
subv. annuelle	ETOILE D ESQUELBECQ	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
subv. annuelle	flânerie d'Esquelbecq	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv. été si participation	Flânerie Esquelbecq	300,00 €	0,00 €	300,00 €
subv. annuelle	Fraternité Catholique Wormhout	50,00 €	0,00 €	50,00 €
subv. annuelle	GAULE Houtland	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv. été si participation	GAULE Houtland	300,00 €	0,00 €	300,00 €
subv. si participation été	GUITARE LYGUE	300,00 €	0,00 €	300,00 €
subv. annuelle	Guitare lygue	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv. annuelle	Gym et Détente Zegerscappel	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv. si participation été	HBM	300,00 €	0,00 €	300,00 €
fonctionnement et animations	HBM ESQUELBECQ	3 800,00 €	0,00 €	3 800,00 €
subv. annuelle	Judo Club Wormhout	50,00 €	0,00 €	50,00 €
subv annuelle	label guit'art	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv. été si participation	Label Guit'art	300,00 €	0,00 €	300,00 €
subv. annuelle	MESSAGERS de l'Yser	200,00 €	0,00 €	200,00 €
rappel cantine 2018	OGEC	2 080,00 €	0,00 €	2 080,00 €
participation cantine	OGEC Ecole St Joseph	4 580,00 €	0,00 €	4 580,00 €
convention 411.39x28	OGEC Ecole St Joseph	11 519,00 €	0,00 €	11 519,00 €
subv. annuelle	Plaine au Bois	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
projet humanitaire	Radio'aide	0,00 €	300,00 €	300,00 €
1.00 x 185 élèves école Ammeux	RASED	185,00 €	0,00 €	185,00 €
subv. annuelle	Retables de Flandre	40,00 €	0,00 €	40,00 €
subv annuelle	rivière enchantée	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv si participation été	Saint Sébastien	300,00 €	0,00 €	300,00 €
subv. annuelle	Saint Sébastien	200,00 €	0,00 €	200,00 €
subv été si participation	show gaga	300,00 €	0,00 €	300,00 €
subv annuelle	show gaga	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv. annuelle	Sport Auto Esquelbecq	150,00 €	0,00 €	150,00 €
subv été si participation	tennis	300,00 €	0,00 €	300,00 €
subv. annuelle	TENNIS Club Esquelbecq	1 120,00 €	0,00 €	1 120,00 €
subv. annuelle	UNC AFN	300,00 €	0,00 €	300,00 €
subvention annuelle	USE	6 403,00 €	0,00 €	6 403,00 €
subv.excep.catég.sup.s/facture	USE	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
rappel contrats aidés 2018	USE	300,00 €	0,00 €	300,00 €
subv. si maintien régional	USE	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €
subv. si participation été	USE	300,00 €	0,00 €	300,00 €
nuit des livres et subv annuelle	Village Du Livre Esquelbecq	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €

59 654,50 €

2020 – 03 – 022 – **FINANCES****AFF 1103****Achat d'un fourgon pour les services techniques**

RAPPORTEUR : Jean Pierre DEHONDT

Les services techniques de la commune avaient à disposition un fourgon « Peugeot boxer » datant de 2007. Celui-ci commençait à donner des signes sérieux d'usure et les frais de réparations étaient de plus en plus conséquents (1 961 € en 2019).

Nous avons remplacé celui-ci par un nouveau fourgon Renault Master neuf. Pour le paiement de la facture dans les délais réglementaires il est nécessaire d'ouvrir des crédits à hauteur de 21 475, 25 € sur le compte 21561 en dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2020.

2020 – 03 – 022 – FINANCES

AFF 1104

Remplacement de livres à la médiathèque

RAPPORTEUR : Didier ROUSSEL

A la médiathèque, des adhérents perdent de temps en temps des ouvrages. L'usage actuel est que les adhérents remplacent le livre perdu ou détérioré. Pour certaines personnes, il est difficile d'acquérir eux-mêmes les ouvrages à remplacer. Pour faciliter le remplacement, il serait dans certains cas plus rapide et pratique que la commune achète les ouvrages et demande le remboursement aux adhérents concernés.

Monsieur le Maire propose que la commune puisse émettre des titres pour le remplacement à l'identique des livres perdus à l'encontre des adhérents de la médiathèque. Le montant de ces titres correspondrait au strict prix d'achat de l'ouvrage.

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition

Après Délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette décision.

2020 – 03 – 022 – FINANCES

AFF 1105

Admission en non valeur

RAPPORTEUR : Didier ROUSSEL

La commune a été destinataire d'une demande d'admission en non valeur pour un montant total de 92, 80 €, correspondant à des frais de cantine de l'année 2016 et 2017 pour 2 familles. Le Trésor Public de Wormhout reconnaît son impuissance à recouvrer cette somme. Une famille a quitté la commune (dette de 28 €) et l'autre est insolvable (dette de 64, 80 €).

Aussi, compte tenu de l'impossibilité de recouvrer ces sommes, et s'agissant de créances anciennes, je vous propose d'admettre ces créances en non valeur.

Après Délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Initiatives des élus

Julie Courtois présente l'appel à projet « habitat inclusif » proposé par le Département concernant le béguinage.

Sabine Sénicourt explique le cours de pâtisserie intergénérationnel proposé par le conseil des jeunes (samedi 23 mai à la salle de la chênaie). Il faut prévoir un budget pour le conseil des jeunes lors de l'élaboration du budget 2020.

Jean Pierre Stevenoot fait un point sur le dossier du diagnostic « santé » des chênes de la rue d'Arnèke et de la rue des chênes.

Fin de séance : ?